

Sommet pancanadien de l'économie citoyenne 2010

Document thématique n° 2 : Développement d'entreprises

Par Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale, et John Anderson, Association des coopératives du Canada.

Ébauche révisée – 21 mai 2010

Contexte

Le Sommet pancanadien de l'économie citoyenne, du 30 mai au 1^{er} juin 2010, est un rassemblement sans précédent des chefs de file et des représentants des secteurs du développement économique communautaire, de la coopération et de l'économie sociale. Ensemble, ils élaboreront un programme commun et appelleront à l'action pour une économie sûre et durable qui place les êtres humains et la planète au premier rang. Le Sommet cherche à mobiliser des réseaux et des organismes en s'appuyant sur les meilleures recherches, en se dotant d'un plan d'action commun et en faisant connaître le secteur aux politiciens, aux décideurs, aux dirigeants du secteur non gouvernemental et aux médias grand public.

Au cours du processus de préparation au Sommet, on a ébauché six documents de fond portant sur des thèmes qui mettent l'accent sur les forces, les défis et les propositions d'action clés visant à renforcer le mouvement. Ces documents de fond ont été l'objet d'un processus d'engagement et de sensibilisation afin que les participants au Sommet et les autres intervenants les examinent et fournissent une rétroaction entre le 1^{er} mars et le 15 mai. Les documents révisés sont présentés au Sommet, où une déclaration commune et un plan d'action seront élaborés.

Pour consulter la dernière version des autres documents et pour obtenir plus d'information sur le Sommet, rendez-vous à l'adresse suivante <http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/sommet>

Développement d'entreprises : Résumé

La mise en place d'une économie citoyenne dépend de la création, de la consolidation et de la croissance d'entreprises dont les principaux objectifs seront de répondre aux besoins et aspirations des citoyens de collectivités partout au pays. Les entreprises sociales, qui incluent les coopératives et diverses entreprises sans but lucratif au Canada, jouent aujourd'hui — comme par le passé — un rôle clé dans l'économie canadienne et dans sa transformation en une économie citoyenne. Ce troisième secteur d'entreprises, après les sociétés privées et publiques, est important dans un grand nombre de secteurs au Canada, notamment la vente de détail, les services bancaires, le logement, les garderies, l'assurance, l'agriculture et des secteurs nouveaux comme les services sociaux. Même si le secteur de l'entreprise sociale est important et impressionnant au Canada par rapport à ce qu'il est dans un grand nombre d'autres pays, il demeure tout de même petit en comparaison avec les secteurs publics et privés traditionnels.

Dans le milieu économique actuel, nous croyons qu'il est véritablement possible de rebâtir et de stimuler notre économie après la récession la plus importante depuis plusieurs décennies, dans le but de mieux utiliser l'outil que constitue l'entreprise sociale pour créer de nouveaux emplois, préserver les emplois existants et nous assurer que les emplois demeurent dans nos collectivités, grandes et petites. Même si les membres de la collectivité sont la principale force créatrice associée à la mise sur pied de nouvelles entreprises sociales et à la croissance des entreprises existantes, nous croyons que tous les ordres de gouvernement peuvent jouer un rôle clé en contribuant à la mise sur pied d'un cadre qui permettrait à l'entreprise sociale de prospérer. À différents degrés, tous les ordres de gouvernement sous-utilisent actuellement l'entreprise sociale comme outil d'élaboration de politiques publiques, et il y a un certain nombre d'ouvertures importantes pour de nouveaux partenariats entre les gouvernements et le secteur.

Table des matières

1. État des lieux actuel	2
2. Les acteurs clés	3
3. Questions et enjeux majeurs	6
4. Propositions	11

1. État des lieux actuel

Il y a quelques différences entre les entreprises sociales et les entreprises publiques et privées traditionnelles. Les entreprises appartenant à des investisseurs privés existent principalement pour réaliser un profit. Pour cette raison, leurs horizons temporels peuvent être limités au court terme. Dans certains cas, une entreprise privée peut décider d'abandonner un secteur d'activités ou de fermer une usine ou un bureau non pas parce qu'il n'est pas rentable, mais bien parce qu'elle pourrait faire davantage de profits en déménageant dans un nouveau secteur ou sous une nouvelle administration où certains coûts comme les salaires, sont moins élevés.

Dans un grand nombre de secteurs, les Canadiens ont fait le choix d'une économie publique pour offrir des services, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, ou pour s'assurer un bénéfice public provenant de l'exploitation de nos ressources naturelles, comme l'électricité. Dans d'autres domaines, les entreprises publiques sont souvent mises sur pied parce que le secteur privé ne répond pas aux besoins ou parce que les investisseurs privés sont réticents à investir dans un nouveau secteur. Toutefois, elles peuvent s'éloigner des personnes qu'elles sont censées servir, et les décisions sont souvent prises loin des collectivités qui ont recours à leurs services.

Pour leur part, les entreprises sociales sont mises sur pied par les citoyens des collectivités pour répondre aux besoins qui n'ont pas été comblés par le marché ni par

l'État. Les coopératives sont la propriété de leurs membres et sont des organisations démocratiques au sein desquelles chaque membre a droit à un vote. Les collectivités créent souvent des entreprises sans but lucratif pour répondre à d'importants besoins de la collectivité qui combinent des ressources du marché, publiques et bénévoles. Les mutuelles sont une autre forme d'entreprises collectives. Ces entreprises collectives ont une chose en commun : elles se sont engagées à l'égard de leurs collectivités et maintiennent les emplois dans celles-ci.

Partout sur la planète, il y a un mouvement en pleine croissance en faveur de l'entreprise sociale et d'une économie sociale. Ce mouvement entrepreneurial de base attire l'attention des gouvernements nationaux, régionaux, provinciaux et locaux dans la revitalisation des collectivités rurales et urbaines, la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale et comme façon de répondre de façon durable aux besoins qui n'ont pas été comblés. Des entreprises de l'économie sociale font leur apparition dans un grand nombre de secteurs, en tant que producteurs de biens et de services, et montrent de plus en plus leur capacité à titre d'acteurs économiques. Les entreprises sociales, comme les coopératives ou les organisations sans but lucratif contrôlées par la collectivité, sont redevables aux gens de leurs collectivités, généralement au moyen du comité élu par les utilisateurs des services ou des biens qu'elles fournissent.

Les entreprises sociales peuvent être à but lucratif ou sans but lucratif; dans le cadre d'entreprises sociales à but lucratif, les profits sont redistribués aux membres de la collectivité qui utilisent les services.

Aujourd'hui, les entreprises de l'économie sociale jouent un rôle stratégique dans notre économie. Elles créent des emplois, contribuent au développement de l'économie et offrent des solutions novatrices dans divers secteurs de l'économie. Malgré son importance, cette forme d'entrepreneuriat est trop peu reconnue, et il y a trop peu d'outils disponibles pour ceux qui choisissent de combiner les aptitudes entrepreneuriales et une mission sociale dans le but de contribuer au développement socio-économique du Canada.

2. Les acteurs clés

Qu'est-ce qu'une entreprise sociale?

Les termes « entreprises sociales » et « entreprises de l'économie sociale » sont nouveaux pour un grand nombre de Canadiens, mais il ne s'agit vraiment que de nouveaux termes pour des entreprises qui existent depuis très longtemps.

Ce n'est pas par hasard que l'histoire du Canada peut être liée, encore et encore, à l'innovation citoyenne dans la création d'entreprises de l'économie sociale, qu'il s'agisse de coopératives, de mutuelles ou d'entreprises sans but lucratif. Le secteur des coopératives est profondément enraciné au Canada. À la fin du XIX^e siècle, des agriculteurs du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique ont mis sur pied des crémeries et

des fromageries coopératives dans le but de répondre aux besoins d'une industrie laitière en pleine croissance. Alphonse Desjardins a fondé la première coopérative d'épargne et de crédit du Canada, ou caisse populaire, à Lévis (Québec), en 1900. Aussi, pendant la première décennie du XX^e siècle, les agriculteurs de l'Ouest du Canada se sont organisés en coopératives pour essayer de vendre leurs produits. Les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif ont joué un rôle important pendant les 40 dernières années en répondant aux besoins pour des logements décentes. Pendant tout le XX^e siècle, on peut dire que le secteur sans but lucratif a été le premier à s'intéresser à un grand nombre d'innovations sociales (pour l'époque), notamment l'éducation des adultes, les services de garde et un grand nombre de services sociaux et de santé.

Au Canada, l'entreprise sociale et l'économie sociale sont des termes relativement nouveaux qui sont souvent utilisés de façon interchangeable pour désigner des entreprises de propriété collective (coopératives, entreprises sans but lucratif et mutuelles) qui utilisent la production axée sur le marché et la vente de biens ou de services pour mener à bien une mission sociale. Les entreprises sociales prennent de nombreuses formes et poursuivent un vaste éventail de missions sociales, culturelles ou environnementales; certaines exercent uniquement leurs activités sur le marché alors que d'autres combinent des fonctions qui ne sont pas liées au marché, comme des mandats de charité, à des activités axées sur le marché.

En général, les entreprises sociales ont en commun leurs racines dans la collectivité, la recherche du bien collectif, la primauté des gens sur le capital, des formes démocratiques de prise de décisions et un engagement à l'égard de l'autonomisation des personnes et des collectivités.

Quel rôle jouent-elles dans l'économie?

Il est difficile de fournir des statistiques complètes et fiables, car Statistique Canada n'a pas encore défini les entreprises sociales en tant que catégorie propre dans l'ensemble de l'économie. Cependant, plusieurs sources nous permettent d'illustrer l'importance de leur rôle dans l'ensemble.

Les statistiques les plus exactes concernent les coopératives. Il y a environ 9 000 coopératives au Canada et elles fournissent des produits et services à plus de 17 millions de membres. Les coopératives possèdent pour plus de 275 milliards de dollars d'actifs, qui sont la propriété des membres et des collectivités qu'elles servent. Elles emploient plus de 150 000 personnes et elles sont dirigées par 100 000 administrateurs et membres de comités bénévoles.

Les entreprises sociales sans but lucratif jouent aussi un rôle important dans l'économie canadienne. L'[*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif*](#) (ENOB) publiée récemment signale qu'il y avait plus de 161 000 organisations sans but lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés au Canada en 2003, l'année la plus récente pour laquelle nous avons accès à des données. Ces organismes sans but lucratif et de bienfaisance donnent de l'emploi à plus de deux millions de personnes et ont des

recettes de 79,1 milliards de dollars, ou 7,8 % du PIB (plus que le secteur de l'automobile ou le secteur manufacturier). Cependant, ces statistiques incluent des organisations qui ne sont pas considérées comme faisant partie de l'économie sociale, et il n'a pas été possible d'établir une distinction entre les différents types d'organismes sans but lucratif. Malgré cela, il convient de souligner que le secteur bénévole et sans but lucratif du Canada est le deuxième en importance au monde par habitant; le plus important est celui des Pays-Bas, et celui des États-Unis vient au cinquième rang.

Au Québec, des statistiques non officielles compilées en 2002 ont montré qu'environ 6 % du PIB du Québec provenaient des entreprises de l'économie sociale. Pendant les huit dernières années, il y a eu une croissance importante au sein du secteur, même si aucune statistique à jour n'est disponible.

Les entreprises de l'économie sociale sont présentes dans une grande diversité de secteurs de l'économie. Il existe des coopératives dans pratiquement **tous les secteurs de l'économie**, depuis l'agriculture, au commerce de détail en passant par les services financiers, l'habitation, les services de garde, les services funéraires et les énergies renouvelables. Les organismes sans but lucratif sont aussi présents dans un grand nombre de secteurs de l'économie, notamment le secteur des services (services aux aînés, services de garde, services aux familles), la culture, les loisirs, le tourisme social, le recyclage et d'autres secteurs environnementaux de même que l'intégration au marché du travail.

Les entreprises de l'économie sociale jouent un rôle important dans les **collectivités rurales**, où elles sont souvent le soutien principal des économies rurales. En temps de crise, ils jouent un rôle essentiel et assurent la survie des collectivités. Par exemple, il y a au moins 2 000 collectivités au Canada qui comptent au moins une coopérative d'épargne et de crédit ou caisse populaire et plus de 1 100 collectivités dans lesquelles une coopérative financière est le seul fournisseur de services financiers. Au Québec, les coopératives du domaine de la solidarité et les organisations sans but lucratif de l'économie sociale jouent un rôle central quand vient le temps de s'assurer que les services de base (épiceries, stations-service, transports) sont maintenus et que les familles ont accès à des services de garde, que les aînés ont accès à des soins à domicile abordables et que les citoyens ont accès à des activités culturelles et de loisirs.

Les entreprises sociales jouent un rôle important en contribuant à la création de richesses et de nouvelles possibilités d'emploi pour les Canadiens; ils jouent aussi un rôle très important dans **l'innovation sociale**. Comme l'explique le document de fond sur les finances sociales, les entreprises sociales sont :

1. **Axées sur l'innovation** : Très axées sur l'entrepreneuriat, flexibles et, par conséquent, capables de mettre à l'essai, d'adapter et de peaufiner des solutions nouvelles qui peuvent être mises à niveau;
2. **Axées sur les répercussions** : Ayant des buts et une mission clairement définis et étant comptables à une importante base d'intervenants pour les répercussions

sociales et environnementales autant que pour les profits, elles utilisent de nouveaux outils et de nouvelles mesures;

3. **Durables** : Elles vont chercher beaucoup de capitaux privés et du capital bénévole en utilisant seulement des investissements publics/philanthropiques limités;
4. **Collaboratives** : Elles ont souvent recours à des partenariats intersectoriels et s'appuient sur une collaboration avec le secteur sans but lucratif.

Les entreprises sociales et ou de l'économie sociale se sont révélées plus **durables** que les PME traditionnelles. Une étude menée au Québec en 2008 a révélé que 62 % des nouvelles coopératives sont toujours en activité après cinq ans, par rapport à 35 % des autres nouvelles entreprises. Après 10 ans, les chiffres sont de 44 % et de 20 %, respectivement. Cette longévité est aussi démontrée par le rendement des fonds investis, qui se sont spécialisés dans le financement des entreprises de l'économie sociale. Par exemple, l'Arctic Co-operative Development Fund, qui a reçu 10 millions de dollars en capitaux du gouvernement fédéral en 1986 vaut aujourd'hui 30 millions de dollars et a contribué à l'élaboration du réseau de plus de 30 coopératives au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le RISQ, un fonds d'investissement de 10 millions de dollars au Québec qui offre des prêts non garantis pour le démarrage de petites entreprises de l'économie sociale et les entreprises qui ont des projets de croissance, a perdu seulement 13 % de son portefeuille après 12 ans, par rapport à des fonds semblables dont le taux de perte est beaucoup plus élevé.

3. Questions et enjeux majeurs

1. **Les gouvernements doivent mieux utiliser l'entreprise sociale comme outil stratégique permettant de gérer certains des principaux enjeux d'aujourd'hui.**

Un grand nombre des principaux enjeux du moment, de la stimulation de l'économie à la lutte contre la pauvreté en passant par l'offre de logements, les soins de santé et la salubrité des aliments, pourraient utiliser le modèle de l'entreprise sociale comme outil pour les politiques d'intérêt public.

Par exemple, les entreprises sociales comme les coopératives doivent être mieux et plus largement utilisées par les nouveaux Canadiens et les collectivités autochtones. Même s'il y a plus de 70 coopératives autochtones, par exemple, et un grand nombre de coopératives dans les nouvelles communautés immigrantes, il pourrait y avoir beaucoup plus d'entreprises sociales dans ces secteurs en pleine croissance de la population canadienne. Ce sont ces mêmes communautés qui ont le plus de potentiel d'utiliser le modèle de l'entreprise sociale, car elles disposent de moins de capital et comptent moins d'entrepreneurs locaux ayant la capacité financière d'investir.

Un deuxième exemple est lié à la lutte contre la pauvreté dans les régions rurales et urbaines. Cinq provinces (Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse) sont maintenant engagées

dans des stratégies provinciales d'élimination de la pauvreté. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec chacune des provinces dans un esprit de collaboration afin d'élaborer des accords qui pourraient constituer la base d'une stratégie pancanadienne d'élimination de la pauvreté. Au cœur de cette stratégie, il y a un besoin urgent d'investissement fédéral dans le logement social s'appuyant sur le modèle coopératif et sans but lucratif. Dans une nouvelle stratégie fédérale d'élimination de la pauvreté, les organisations sans but lucratif et les coopératives ont joué un rôle essentiel à côté des initiatives locales de réduction de la pauvreté.

2. **Les entreprises sociales doivent avoir accès au capital.**

Même si les entreprises sociales sont une très bonne référence en matière de durabilité, comme le montre l'étude du gouvernement du Québec sur la durabilité des coopératives citée dans le présent document, elles ont souvent de la difficulté à trouver du capital pour leur démarrage. Le gouvernement fédéral a contribué à la capitalisation du fonds du Chantier de l'économie sociale du Québec, et le secteur a besoin de beaucoup plus de fonds de ce type. Le fonds du Chantier de l'économie sociale a fait des investissements initiaux d'environ 11,4 millions de dollars dans 39 entreprises de l'économie sociale au Québec. Ces investissements ont permis la création et la consolidation de plus de 1 115 emplois.

Un éventail d'organisations et de réseaux travaillent sur des projets visant à accroître l'accès au capital des entreprises sociales. Les deux organisations nationales de coopératives, la Canadian Co-operative Association (CCA) et le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM), ont recommandé la création d'une stratégie d'investissement dans les coopératives comprenant un partenariat avec le gouvernement fédéral au sujet des éléments suivants :

Un **Régime d'investissement coopératif (RIC)** qui fournirait un crédit d'impôt aux membres ou employés d'une coopérative agricole ou appartenant aux employés qui investissent dans leurs propres coopératives. Ce serait un partenariat entre les citoyens qui investissent leur argent et le gouvernement fédéral, qui fournirait un incitatif fiscal. L'argent du gouvernement (sous la forme d'exemptions d'impôt) ne serait pas octroyé avant que les membres et employés des coopératives investissent leurs propres fonds.

Cela ressemblerait au plan actuel du Québec, où 393 millions de dollars ont été investis par les membres dans des coopératives admissibles entre 1985 et 2006. Le coût d'un plan semblable au gouvernement fédéral est estimé à quelque 17 ou 20 millions de dollars par année, et il générerait environ 120 millions de dollars de nouveaux investissements par année partout au Canada. La Fédération canadienne de l'agriculture a appuyé le RIC comme priorité numéro un dans un projet de budget pour 2008.

Un **fonds de développement coopératif**, qui serait un fonds de prêts remboursables plutôt qu'une source de subventions. Les investissements faits dans le cadre de ce fonds s'appuieraient sur une analyse du plan d'activité de la coopérative et de sa capacité de rembourser les prêts selon les conditions négociées et sur la période convenue.

Ce nouveau fonds exige seulement un investissement unique de 70 millions de dollars du gouvernement fédéral; après cela, il sera **autosuffisant**. Le fonds cherchait aussi à obtenir du financement supplémentaire du secteur des coopératives financières. Il fonctionnerait de la même façon que l'Arctic Cooperative Development Fund, qui a reçu 10 millions de dollars de capitaux du gouvernement fédéral en 1986 et qui vaut maintenant plus de 30 millions de dollars.

Dans son budget de 2009, le gouvernement du Québec a annoncé deux nouvelles mesures qui ouvrent la porte à d'autres innovations financières. Un investissement de 5 millions de dollars dans le RISQ a permis la création d'un nouveau produit financier pour les activités précédant le démarrage. Une étude est actuellement en cours, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, pour examiner la possibilité de créer un marché secondaire dans le but de permettre à l'économie sociale de tirer profit du capital privé.

Causeway, qui englobe plusieurs organisations et réseaux importants intéressés à investir dans l'entreprise sociale, propose aussi plusieurs méthodes novatrices de financement. Les propositions sont présentées dans le document de fond sur les finances préparé en vue du Sommet.

3. Les entreprises sociales doivent être utilisées dans un éventail plus vaste de secteurs.

Les entreprises sociales du Canada sont déjà actives dans un vaste éventail de secteurs, mais pourraient l'être davantage dans des secteurs comme le secteur manufacturier, les transports, les soins de santé et l'éducation, pour n'en nommer que quelques-uns. Cependant, l'expérience d'autres pays, ou même de certaines provinces canadiennes, nous montre les diverses possibilités.

- En Espagne, dans le secteur de la fabrication des biens durables techniques, la coopérative Mondragon, dont les travailleurs sont propriétaires, est un joueur important.
- Au Japon, des coopératives fournissent une part importante des services de santé.
- Aux États-Unis, les coopératives d'électricité rurales sont à la base de l'accès à l'électricité de plus de 30 millions de membres depuis 1930.

- En Alberta, les coopératives fournissent du gaz et de l'électricité à des parts importantes de la population rurale de la province.
- Au Québec, les services de garde sont principalement fournis par des organismes sans but lucratif contrôlés par les parents.
- Dans l'Ouest du Canada, 1,2 million de membres de coopératives possèdent une raffinerie de pétrole importante par l'entremise de la Federated Co-operatives Limited.
- Au Québec, les organismes sans but lucratif et les coopératives fournissent des services de soins à domicile qui combinent les fonds publics et les frais d'utilisation pour assurer un accès partout dans la province.

Vous trouverez un profil de l'utilisation des coopératives dans des situations nouvelles et novatrices à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/InnovativeCoops>. Vous pouvez avoir accès à un répertoire de plus de 4 000 entreprises de l'économie sociale du Québec sur le portail <http://economiesocialequebec.ca>.

4. Les entreprises sociales doivent avoir accès aux programmes gouvernementaux existants (notamment pour le financement et l'approvisionnement) de même qu'aux nouveaux programmes et aux nouvelles politiques.

Pour que des entreprises sociales soient créées et consolident leurs activités au Canada, elles doivent avoir accès aux mêmes instruments de croissance que les entreprises privées à but lucratif traditionnelles : accès au capital, accès aux marchés, accès à la formation pour les gestionnaires et les employés et soutien de la recherche et du développement. La mesure dans laquelle les entreprises sociales peuvent avoir accès aux programmes gouvernementaux en place varie selon l'administration. Une première étape essentielle consiste à examiner les programmes destinés aux petites et moyennes entreprises pour s'assurer de leur accessibilité aux coopératives et aux entreprises sociales sans but lucratif. Une autre initiative proposée est l'élargissement du programme de garantie de prêt de la Banque de développement du Canada pour qu'il soit accessible aux coopératives et aux organisations sans but lucratif.

Toutefois, les entreprises sociales ont aussi besoin de nouveaux programmes spécialement conçus qui tiennent compte de leurs spécificités dans la conception et l'exécution des mesures de soutien. Actuellement, il existe peu de programmes fédéraux complets pouvant aider de nouvelles entreprises de l'économie sociale pendant la phase de démarrage ou faciliter une transition, du modèle traditionnel à but lucratif vers un modèle plus novateur. Dans certaines provinces, les ressources techniques sont fournies par des organisations financées par les provinces; dans quelques cas, les Sociétés d'aide au développement des collectivités offrent ce type de soutien.

Le soutien des entrepreneurs sociaux pendant l'étape du démarrage ou pendant des projets de développement augmente le taux de réussite et le nombre d'entrepreneurs potentiels. Il est important, pendant les quelques prochaines années, de s'appuyer sur les modèles existants qui ont du succès pour permettre à toutes les régions du Canada d'avoir accès à des ressources techniques et à de l'expertise.

Un exemple de programme de partenariat réussi au niveau fédéral est l'Initiative de développement coopératif (IDC), qui est gérée par le secteur coopératif et qui distribue environ quatre millions de dollars par année pour aider à la création de nouvelles coopératives novatrices.

Les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales de partout au Canada achètent des biens et des services dont la valeur totale est évaluée à des centaines de milliards de dollars chaque année. Ces sommes représentent une part importante des activités économiques du pays. Même si les dépenses du gouvernement n'ont pas toujours des objectifs sociaux explicites, elles servent toutes, au sens le plus vaste, les intérêts du public canadien. Quelle meilleure façon d'accroître l'incidence sociale de ces dépenses que d'augmenter l'approvisionnement public provenant des entreprises sociales?

Ce type de politique ne sacrifie pas la qualité ou le prix pour faire des affaires avec des entreprises sociales; il permet simplement une « préférence sociale » au chapitre de l'approvisionnement tout en maintenant les mêmes normes de qualité et de contrôle des coûts. Plusieurs initiatives stratégiques sont actuellement menées en Europe et aux États-Unis : par exemple, des campagnes de sensibilisation dans le secteur public visant à encourager ces pratiques, l'offre d'un soutien technique aux entreprises sociales dans le but d'accroître leurs capacités de gagner les appels d'offres publics, le fait de réserver des marchés pour certains types de services et l'intégration des mesures des répercussions sociales dans les soumissions. La collaboration entre les acteurs de l'économie sociale et les agents publics sera nécessaire pour trouver les mesures appropriées visant à améliorer l'accès des entreprises sociales aux marchés publics.

5. Les entreprises sociales ont besoin de gestionnaires et d'employés formés de même que de directeurs et d'entrepreneurs sociaux formés qui savent comment lancer de nouveaux programmes.

Même s'il y a beaucoup de programmes qui examinent l'histoire et le fonctionnement des entreprises sociales (en particulier des coopératives), il n'y en a que quelques-uns qui visent à répondre aux besoins que nous avons énoncés précédemment.

Le secteur des coopératives peut compter sur un nouveau programme de certificat en gestion de coopérative offert par l'école de commerce Schulich de l'Université York, et il y a des programmes de maîtrise sur les coopératives à

l'Université Saint Mary's et à l'Université de Sherbrooke de même que des centres d'études sur les coopératives à l'Université de la Saskatchewan et à l'Université de Victoria; il y a aussi un programme de maîtrise (MBA) en gestion des entreprises collectives et une Chaire de recherche en économie sociale à l'Université du Québec à Montréal. Le secteur a besoin de plus de programmes universitaires et collégiaux spécialisés qui peuvent aider à la formation de gestionnaires et d'entrepreneurs de même que de programmes dirigés par le secteur pour former des milliers de bénévoles qui siègent aux conseils d'administration.

6. Au sein des gouvernements, les ministères doivent être informés de la valeur des entreprises sociales.

Les gouvernements de certaines provinces et le gouvernement fédéral ont adopté spécialement des entreprises sociales en créant une place pour elles au sein de l'administration gouvernementale : le Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral en est un excellent exemple.

Même s'il s'agit d'un bon début, le secteur de l'entreprise sociale a besoin d'être encouragé au sein de tous les ministères du gouvernement, pas seulement dans ceux qui ont une responsabilité directe à l'égard des entreprises sociales. Un grand nombre de ministères qui pourraient utiliser l'outil de l'entreprise sociale ne savent pas comment le faire dans leurs domaines de politique.

4. Propositions

Un peu partout dans le monde, de nouveaux instruments et de nouvelles politiques d'intérêt public font leur apparition pour soutenir l'économie et les entreprises sociales. Toutefois, ce que tous les pays admettent, c'est que les nouveaux outils et instruments combinant les rendements social et financier exigent des contributions et des investissements des acteurs privés et publics. En outre, l'expérience des pays de l'OCDE a montré que les cadres institutionnels et juridiques habilitants sont les piliers à partir desquels ces activités peuvent voir le jour et croître. La croissance du modèle de l'entreprise sociale sur tous les continents, et en particulier dans le contexte de la crise économique actuelle, apporte une reconnaissance accrue de la capacité des entreprises de fonctionner en tant qu'acteurs économiques et sociaux pouvant atteindre trois objectifs de base (économique, social, environnemental). Au Canada, la politique dont nous avons besoin est liée aux réponses précises aux questions soulevées dans la dernière section. Celles-ci peuvent être résumées en trois principales préoccupations :

Recommandation 1 : Encourager l'entreprise sociale à jouer un rôle plus important dans les stratégies immédiates de revitalisation de l'économie

Les politiques et programmes du gouvernement fédéral doivent garantir un rôle plus important aux organismes sans but lucratif, aux entreprises sociales et aux

coopératives dans la stratégie de revitalisation d'aujourd'hui. On peut mettre en place des mécanismes qui intègrent les entreprises sociales et des organismes d'économie sociale dans toutes les stratégies de développement industriel. Les entreprises sociales peuvent jouer un rôle essentiel dans la création d'emplois destinés aux résidentes et aux résidents des quartiers centraux des grandes villes et des régions rurales, aux nouveaux arrivants, aux personnes handicapées, aux membres des populations autochtones et aux autres citoyennes et citoyens marginalisés.

Recommandation 2 : Conclure des partenariats avec les gouvernements pour garantir le développement d'une économie citoyenne plus forte

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, nous devons nouer des partenariats avec tous les ordres de gouvernements pour nous assurer que les entreprises sociales — y compris les coopératives et les organisations sans but lucratif — ont accès aux programmes gouvernementaux qui peuvent contribuer au développement du secteur. Le secteur de l'entreprise sociale ne voit pas les partenariats comme étant des rues à sens unique. Il est même prêt à investir ses propres ressources, qu'il s'agisse de capitaux, de temps et d'énergie, pour garantir la réussite de cette stratégie.

Recommandation 3 : Renforcer les réseaux et la collaboration entre les entreprises sociales

Les entreprises sociales misent sur la collaboration plutôt que sur la concurrence. Ainsi, l'une des principales forces de l'économie citoyenne est sa capacité à bâtir des réseaux à l'échelle locale, nationale et internationale. L'Association des coopératives du Canada, le Chantier de l'économie sociale (Québec), le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité et le Réseau canadien de DÉC sont des exemples des types de réseaux qui sont apparus pour assurer la reconnaissance et la représentation des entreprises communautaires et de l'économie sociale. Ces réseaux canadiens sont aussi liés aux réseaux mondiaux qui jouent un rôle de plus en plus important sur la scène internationale, souvent en collaboration avec des établissements internationaux reconnus comme l'Alliance coopérative internationale, l'Organisation internationale du travail, l'OCDE et le PNUD.

Les réseaux jouent un rôle clé en créant des outils communs, en facilitant un apprentissage mutuel et en participant à la négociation de politiques publiques appropriées. Le soutien et la reconnaissance de ces réseaux constituent une composante importante du développement stratégique de l'entreprise sociale.

Une autre façon de renforcer l'entreprise sociale est d'accroître les activités entre entreprises au sein du secteur. L'intensification des échanges commerciaux entre les entreprises d'économie sociale représente un potentiel de croissance important. Au cours des prochaines années, on envisage d'employer, en priorité, de nouveaux instruments tels

qu'Internet et les portails d'achats afin de soutenir les activités de plus en plus nombreuses entre ces entreprises.